

**Conseil économique et social**

Distr. générale
19 octobre 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
25 janvier-3 février 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. International Development Enterprises (Inde)	2
2. Groupe de travail international pour les affaires autochtones	4
3. Istanbul International Brotherhood and Solidarity Association	6
4. Fondation Pasumai Thaayagam	8
5. Association mondiale pour la réadaptation psychosociale	10
6. Conseil mondial du peuple russe	12

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition



1. International Development Enterprises (Inde) (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Buts et objectifs de l'organisation : L'International Development Enterprises (IDE) est une entreprise sociale indienne qui essaie de trouver des solutions durables à la pauvreté, la faim et la malnutrition. Elle a pour mission d'améliorer équitablement les conditions sociales, économiques et environnementales des familles démunies, et plus particulièrement des populations rurales pauvres. Pour ce faire, elle s'emploie à tirer parti des mécanismes du marché pour trouver et mettre en place des solutions abordables, appropriées et écologiquement durables. Son objectif est, d'ici à 2020, de faire adopter les technologies « Krishak Bandhu »¹ par 5 millions de familles de petits agriculteurs ce qui leur permettra d'augmenter leur revenu net de 400 dollars par an en accroissant leur production par une utilisation rationnelle de l'irrigation. Les matériels de micro-irrigation bon marché adaptés aux petites parcelles dont l'IDE encourage l'adoption² peuvent permettre d'effectuer trois récoltes par an contre une seule pour les cultures pluviales de la mousson. Les revenus supplémentaires ainsi obtenus peuvent servir à acheter d'autres intrants agricoles pour améliorer la productivité, à acheter du bétail, à payer les frais de scolarité des enfants ou les soins de santé. Les matériels sont fabriqués et distribués par des sociétés commerciales, l'IDE s'occupant de la conception des produits, du contrôle de la qualité et du démarchage de la clientèle. Intervenant dans 15 des États les plus pauvres de l'Inde, l'IDE a déjà fait adapter son matériel d'irrigation par près de 1 million de familles de petits agriculteurs, – soit plus de 5 millions de personnes – qui ont pu ainsi produire deux récoltes supplémentaires par an, d'une valeur de près de 1 milliard de dollars. En outre, cela a permis d'économiser près de 500 millions de litres de diesel, de réduire les émissions de carbone de l'équivalent d'environ 1,8 million de tonnes de dioxyde de carbone et d'économiser près de 400 millions de kilowattheures d'électricité et environ 3 milliards de mètres cubes d'eau. L'action de l'IDE a également donné lieu à plus de 400 millions de jours de travail pour les exploitations, la chaîne de fabrication et la chaîne d'approvisionnement, soit une création de richesse de près 500 millions de dollars. La société JP Morgan Ventures Energy Corporation a demandé au Programme de certification TUV NORD JI/CDM (Clean Development Mechanism) d'évaluer le projet de promotion d'un dispositif d'irrigation à bas prix dans un État de l'est de l'Inde. À l'issue du processus de vérification et de validation, l'IDE a reçu une certification pour son programme de pompe à pédales valable jusqu'en 2008 et renouvelable chaque année. Ces quatre dernières années, elle a reçu des financements de plusieurs nouveaux donateurs - Fondation Bill et Melinda Gates, Fondation Lemelson, JP Morgan Chase ClimateCare, Voxtra et le Fonds international de développement agricole – des financements qui ont porté ses ressources annuelles de 1,5 million de dollars à 7 millions actuellement. Afin d'étendre ses activités au niveau mondial,

¹ Krishak Bandhu ou Farmers' Friend (l'ami du fermier) est la marque déposée sous laquelle l'IDEI distribue tout son matériel.

² Il s'agit, notamment de systèmes de prélèvement de l'eau (pompe à pédales, pompe à corde et à rondelles, pompe à pédale de surface), d'application de l'eau (kit d'irrigation goutte à goutte familial, système avec tonneau, système avec seau, systèmes de goutte-à-goutte adaptés, kit de goutte-à-goutte pour petites parcelles) et de stockage de l'eau (sacs de stockage de l'eau de 200 et 5 000 litres).

elle s'est lancée dans la fourniture de savoir-faire et de systèmes d'irrigation bon marché adaptés aux petites parcelles à des pays en Afrique (Égypte, Mali, République-Unie de Tanzanie, Zimbabwe, Malawi, Mozambique, Kenya, Soudan et Ghana), en Asie (Sri Lanka, Pakistan, Thaïlande, Indonésie et République démocratique populaire lao), en Amérique latine (Nicaragua) et en Asie centrale (Kazakhstan et Azerbaïdjan) ainsi qu'aux Îles Salomon dans le Pacifique.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : L'IDE n'a participé à aucune des grandes conférences et réunions des Nations Unies, son objectif étant principalement de toucher les familles de petits agriculteurs pauvres et de leur donner les moyens de sortir de la pauvreté. En outre, les thèmes des réunions et conférences organisées pendant la période couverte par le présent rapport ne correspondaient pas à la mission de l'organisation et à ses principaux domaines d'activité. Cela dit, l'IDE a participé et contribué à plusieurs forums mondiaux, notamment : a) le Forum économique mondial en 2007 et 2008; b) le Forum économique indien en 2007 et 2008; c) la Clinton Global Initiative en 2008; d) le Forum mondial de l'entrepreneuriat en 2008; e) le Forum mondial Sokol de 2005 à 2009; et f) le Sommet mondial sur l'entrepreneuriat social (Fondation Schwab) en 2008.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou les institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège : Parmi les principaux organismes ou institutions spécialisées des Nations Unies avec lesquels l'IDE est partenaire, figurent : a) le **Fonds international de développement agricole (FIDA)** : en partenariat avec le FIDA, elle assure la promotion, dans certains districts d'Orissa, en Inde, de systèmes d'irrigation bon marché adaptés aux petites parcelles ainsi que d'intrants agricoles accroissant la productivité. Elle fournit également au FIDA un appui technique et un soutien au renforcement des capacités pour l'exécution du programme à Madagascar et au Nicaragua; et b) l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** : en partenariat avec la FAO, l'IDE exécute un projet appuyé par la Fondation Bill et Melinda Gates sur l'analyse du paysage dans le cadre de la gestion de l'eau en agriculture.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement : **Objectif 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim :** a) 958 000 familles de petits agriculteurs vivant avec moins de 2 dollars par jour ont tiré profit de l'utilisation des matériels diffusés par l'IDE; b) ces familles ont ainsi obtenu un revenu supplémentaire net de 944 millions de dollars, ce qui leur a permis de sortir de la pauvreté et d'améliorer leur santé et leur nutrition; et c) 433 millions de jours de travail ont été générés pour les agriculteurs sans terre; d) ceux-ci ont gagné 541 millions de dollars. **Objectif 7 – Préserver l'environnement :** L'IDE a contribué aux réalisations suivantes : a) réduction des émissions de carbone équivalent à 1,8 million de tonnes de dioxyde de carbone; b) économie de 417 millions de kilowattheures d'électricité; c) économie de 533 millions de litres de combustibles fossiles; et d) économie de 3 milliards 146 millions de mètres cubes d'eau.

Activités menées à l'appui des principes mondiaux : La Journée mondiale de l'eau et la Journée mondiale de l'alimentation ont été célébrées chaque année.

2. Groupe de travail international pour les affaires autochtones (Statut consultatif spécial accordé en 1989)

I. Introduction

Buts et objectifs de l'organisation : Le but général du Groupe de travail international pour les affaires autochtones est d'appuyer et de défendre le droit des peuples autochtones à l'autodétermination, à l'intégrité culturelle et au développement en fonction de leurs propres intérêts. Pour ce faire, il intervient dans des domaines très divers : documentation, publication, droits de l'homme, groupes de pression, sensibilisation, recherche et projets. En général, ses buts et objectifs, la nature de ses activités, la répartition géographique de ses membres et le montant ainsi que la provenance de son financement sont demeurés pratiquement inchangés depuis le rapport quadriennal de 2005.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Pour promouvoir les droits des peuples autochtones dans le système des Nations Unies, la stratégie du Groupe de travail international est de faciliter la participation des délégués d'organisations autochtones aux réunions des Nations Unies dont le thème présente un intérêt pour les peuples autochtones; de faciliter l'accréditation officielle des délégués autochtones; d'appuyer les efforts des organisations autochtones pour se créer un espace politique et juridique dans le domaine des droits de l'homme et être acceptées comme des participants à part entière; de faire connaître et comprendre aux organisations autochtones les procédures et mécanismes internationaux susceptibles de promouvoir et de protéger leurs droits de l'homme; de veiller à ce que les informations concernant les droits des peuples autochtones dont disposent les organismes des Nations Unies et les décisions adoptées par ces derniers soient communiquées du niveau international aux niveaux local et régional; et de favoriser la mise en place de mécanismes directs permettant les consultations et la collecte d'observations de sorte que les contributions des régions soient prises en compte dans les débats des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Entre 2005 et 2008, le Groupe de travail international a participé aux activités citées ci-après dans le cadre des travaux de l'ONU, et rendu possible la participation des peuples autochtones aux réunions de l'ONU grâce au Fonds des défenseurs des droits de l'homme pour les peuples autochtones, qu'il gère en collaboration avec quatre autres organisations non gouvernementales européennes : a) en 2005, le Groupe de travail international a adopté une stratégie incluant un certain nombre de recommandations précises pour la deuxième Décennie internationale des peuples autochtones. À la demande du Département des affaires économiques et sociales, le Groupe de travail international a formulé des observations et des suggestions en vue d'un programme d'action complet. Plusieurs de ses observations ont été reprises dans le Plan d'action adopté en décembre 2005 par l'Assemblée générale; b) neuf délégués autochtones et trois délégués du Groupe de travail international ont participé à la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, en avril 2005, à Genève. Le temps de parole du Groupe de travail international au titre du point « Affaires autochtones » a été attribué à la délégation autochtone colombienne pour présenter ses observations sur le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones; c) 20 délégués

autochtones et 3 délégués du Groupe de travail international ont participé à la quatrième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, en mai 2005, à New York. Le Groupe de travail international a organisé une manifestation parallèle pour lancer sa publication annuelle intitulée *The Indigenous World 2005*; d) 11 délégués autochtones et 2 délégués du Groupe de travail international ont participé à la vingt-troisième session du Groupe de travail sur les populations autochtones, en juillet 2005, à Genève; e) le Groupe de travail international a pris en charge la participation de deux délégués autochtones à la quatre-vingt-quatrième session du Comité des droits de l'homme, en juillet 2005, à Genève, session au cours de laquelle le rapport du Gouvernement thaïlandais sur l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques devait être examiné; f) un délégué du Groupe de travail international a participé à l'atelier international sur le projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, organisé par le Gouvernement mexicain en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, en septembre 2005, à Patzcuaro (Mexique); g) 16 délégués autochtones et 3 délégués du Groupe de travail international ont participé à la onzième session du Groupe de travail chargé d'un projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en décembre 2005 et janvier/février 2006, à Genève; h) 21 délégués autochtones et 4 délégués du Groupe de travail international ont participé à la cinquième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, en mai 2006, à New York. En coopération avec le secrétariat de l'Instance permanente, la Fondation Tebtebba et la Cordillera Peoples Alliance, le Groupe de travail international a organisé avant la session officielle une réunion d'information et de formation à l'intention des délégués autochtones qui participaient pour la première fois à une session de l'Instance permanente. Il a également organisé une manifestation parallèle pour lancer sa publication annuelle intitulée *The Indigenous World 2006*; i) 11 délégués autochtones et 2 délégués du Groupe de travail international ont participé à la première session du Conseil des droits de l'homme, en juin 2006, à Genève; j) quatre délégués autochtones et quatre du Groupe de travail international ont participé à la vingt-quatrième session du Groupe de travail sur les populations autochtones en juillet/août 2006, à Genève. Le Groupe de travail international a organisé à cette occasion une manifestation parallèle sur les peuples autochtones et la militarisation; k) 14 délégués autochtones et 1 délégué du Groupe de travail international ont participé à la soixante et unième session de l'Assemblée générale, à New York. Le Groupe de travail international a contribué à trois déclarations communes et rédigé une déclaration publique; l) six délégués autochtones et un délégué du Groupe de travail international ont assisté à la quatrième session du Conseil des droits de l'homme, en mars 2007, à Genève. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, l'association Rights and Democracy et le Groupe de travail international ont organisé une réunion d'information avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones. À cette réunion, le Groupe de travail international a présenté le rapport intitulé *Le Rapporteur spécial des Nations Unies. Les droits des peuples autochtones. Bilan et défis*, qu'il a publié en anglais, en espagnol et en français (disponible à l'adresse suivante : www.iwgia.org/sw29919.asp); m) 21 délégués autochtones et 5 délégués du Groupe de travail international ont participé à la sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, en mai 2007, à New York. Le Groupe de travail international, la Fondation Tebtebba, la Cordillera Peoples Alliance et le secrétariat de l'Instance permanente ont organisé un séminaire d'information à l'intention des délégués

autochtones participant pour la première fois à une réunion de l'Instance. Le Groupe de travail international a organisé une manifestation parallèle pour lancer sa publication annuelle intitulée *The Indigenous World 2007*; n) deux délégués autochtones et quatre délégués du Groupe de travail international ont participé à la sixième session du Conseil des droits de l'homme, en septembre 2007, à Genève; o) 10 délégués autochtones et 3 délégués du Groupe de travail international ont participé à la réunion informelle pour échanger des vues sur les mécanismes les plus appropriés pour continuer les activités du Groupe de travail sur les populations autochtones, en décembre 2007, à Genève; p) 10 délégués autochtones et 3 délégués du Groupe de travail international ont participé à la reprise de la sixième session du Conseil des droits de l'homme, en décembre 2007, à Genève; q) trois délégués autochtones et un délégué du Groupe de travail international ont participé à la première session du Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, en avril 2008; r) 18 délégués autochtones et 3 délégués du Groupe de travail international ont participé à la septième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, en avril/mai 2008, à New York. Le secrétariat de l'Instance, la Fondation Tebtebba, la Cordillera Peoples Alliance et le Groupe de travail international ont organisé un séminaire d'information pour les délégués autochtones participant pour la première fois à une session de l'Instance. Le Groupe de travail international a organisé une manifestation parallèle pour lancer sa publication annuelle intitulée *The Indigenous World 2008*; s) 14 délégués autochtones et 3 délégués du Groupe de travail international ont participé à la première session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, en octobre 2008, à Genève; et t) quatre délégués autochtones ont participé à la troisième session du Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, en décembre 2008.

3. Istanbul International Brotherhood and Solidarity Association (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

L'organisation Istanbul International Brotherhood and Solidarity Association a comme mission de mettre en place des ressources humaines et naturelles durables pour promouvoir l'éducation, les soins de santé, la protection des enfants, la lutte contre la faim et la pauvreté, et la paix. Elle intervient dans les domaines humanitaires suivants : a) aide alimentaire aux personnes qui ont faim; b) soins aux malades; c) aide aux enfants, notamment les orphelins; d) matériel pédagogique; e) secours aux sinistrés, aide aux réfugiés; f) formation; g) promotion de la paix entre les hommes.

Domaines d'activité étendus : Outre l'Europe et l'Asie, l'organisation a étendu ses activités en Afrique.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Pendant la période couverte par le présent rapport, le Président de l'Association et/ou des délégués désignés ont participé à des réunions du Comité du Conseil économique et social chargé des organisations non gouvernementales, au Siège de l'ONU, et à la réunion de haut niveau du Conseil en 2005; M. Serdar Yildirim, Président de l'Association, a prononcé un discours à la

session ordinaire du Conseil portant sur les activités de l'Association à Ache. Celle-ci a coorganisé une consultation de haut niveau du Réseau régional informel ONU-ONG et une réunion pour le renforcement des capacités à Bursa (Turquie) en septembre 2005, qui a rassemblé 240 participants et a remporté un franc succès.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement : L'Association a contribué aux premier, deuxième, quatrième et huitième objectifs du Millénaire pour le développement à travers le monde. Les principales actions entreprises sont les suivantes : **Éthiopie** : a) 10 puits ont été creusés fournissant de l'eau potable à plus de 500 familles; b) de l'aide alimentaire a été distribuée à 29 000 personnes; c) des manuels scolaires ont été distribués à 17 218 élèves; d) des manuels scolaires ont été distribués à 6 480 écoliers; e) des vêtements ont été distribués à 4 288 personnes; f) des chaussures ont été distribuées à 340 personnes; g) 4 740 mètres carrés de moquette ont été donnés à des écoles; et h) 100 personnes ont été opérées de la cataracte. **Burkina Faso** : Aide alimentaire et nutritionnelle distribuée à 200 familles. **Niger** : Aide alimentaire distribuée à 2 000 personnes. **Géorgie** : a) salaires des enseignants et des travailleurs; b) aide alimentaire distribuée à 500 familles; c) aide financière accordée à 123 familles; d) fournitures scolaires distribuées à 150 étudiants; e) aide financière accordée à 150 étudiants au titre des frais mensuels; f) aide alimentaire et soins nutritionnels fournis à des enfants dans 10 crèches; et g) contribution financière accordée au titre des frais de fonctionnement mensuels des foyers. **Bosnie-Herzégovine** : Matériel pédagogique et aide culturelle fournis à 300 étudiants. **Serbie** : a) aide alimentaire accordée à 21 000 familles; b) indemnité d'études fournie à 550 étudiants. **Indonésie** : a) indemnité d'études fournie à 10 000 enfants et aide alimentaire à un orphelinat construit et géré par l'Association après le tsunami; b) aide alimentaire fournie à 5 000 familles; et c) maisons construites pour 800 familles victimes du tsunami. **Albanie** : a) financement en vue de construire un foyer capable d'accueillir plus de 200 lycéens; b) indemnités d'études accordées à plus de 2 500 étudiants; et c) aide alimentaire accordée à plus de 1 000 personnes. **Kazakhstan** : a) financement destiné à équiper complètement un complexe scolaire composé de salles d'informatique, de bibliothèques, de cuisines, de toilettes, de dortoirs, de salles de classe et de cafétérias; b) aide financière accordée à 500 étudiants au titre des frais de scolarité; et c) aide alimentaire accordée à 2 500 personnes. **Mongolie** : a) financement accordé pour la rénovation d'un lycée; et b) aide alimentaire accordée à 10 000 personnes. **Azerbaïdjan** : a) aide financière accordée à 20 familles qui ont perdu des proches pendant la guerre; b) aide alimentaire accordée à 6 000 familles; c) 30 fauteuils roulants distribués; et d) aide financière à 250 familles pour des lits, des fournitures médicales et de la nourriture. **Turquie** : a) aide alimentaire accordée à 2 000 familles; b) matériel pédagogique distribué à 1 500 étudiants; et c) 13 fauteuils roulants distribués. **Brésil** : a) financement d'activités culturelles et d'une équipe de football infantine et fourniture de matériel pédagogique à 200 étudiants; b) formation à la nutrition dispensée à 1 000 femmes; et c) aide alimentaire distribuée à 2 000 personnes. **Bulgarie** : a) assistance financière consentie à 100 familles dans le besoin; et b) aide alimentaire distribuée à 15 000 personnes. **Palestine** : a) assistance financière consentie à 160 familles pour célébrer des mariages; et b) aide alimentaire à 1 000 familles touchées par la faim. **Sénégal** : Aide alimentaire distribuée à 180 000 personnes. **Guinée-Bissau** : Aide alimentaire distribuée à 8 000 personnes. **Fédération de Russie** : Aide alimentaire distribuée à 8 000 personnes. **Monténégro** : Aide alimentaire distribuée à 1 000 personnes. **Kirghizistan** : Aide alimentaire distribuée à 2 500 personnes. **Pakistan** :

Aide alimentaire distribuée à 500 personnes. **Ex-République yougoslave de Macédoine** : Aide alimentaire distribuée à 10 000 personnes.

4. Fondation Pasumai Thaayagam (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

La Fondation Pasumai Thaayagam a pour but de préserver la gloire de la nature, sa verdure et son caractère luxuriant. Elle œuvre pour une régénération de l'environnement et un développement social et économique durables. S'agissant de l'environnement, la Fondation prône la gestion des ressources naturelles, la gestion des ressources en eau, la sensibilisation à l'environnement et le reboisement à grande échelle. Concernant le développement social, la Fondation prévoit des mécanismes permettant de prendre en compte les besoins en matière d'éducation, de santé, d'infrastructures de base, d'élimination du travail des enfants, de respect des droits fondamentaux de la femme et de promotion des droits de l'homme. Quant au développement économique durable, la Fondation exécute une série de programmes à forte intensité de main d'œuvre et dispose de programmes de microcrédit à l'intention des pauvres principalement elle entreprend des actions directes et des campagnes de sensibilisation; organise des séminaires, des conférences, des grands rassemblements, des manifestations à grande échelle, des campagnes de mobilisation; met en place des réseaux et des initiatives d'entraide.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Des délégués de la Fondation Pasumai Thaayagam ont participé aux activités suivantes : a) cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, février/mars 2006, New York; et b) soixantième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, octobre/novembre 2006, à Doha.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement : a) **Réduire l'extrême pauvreté et la faim** : À la suite de la catastrophe du tsunami, la Fondation a mis en place le 3 janvier 2005 un cadre de réintégration pour les femmes et les enfants de Meenavakuppam, en Inde. L'initiative concernait 200 familles au début. Par la suite, elle s'est étendue à d'autres villages touchés pour bénéficier à 1 729 personnes. Il s'agissait notamment de fournir des soins nutritionnels aux enfants et une formation à la nutrition pour les mères. À la suite du déplacement des ouvriers agricoles qui se sont retrouvés sans terre en raison de la création de zones économiques spéciales, deux séminaires ont été organisés à Chennai : a) sur les zones économiques spéciales, en novembre 2006, afin d'adopter une stratégie d'action et b) sur les travailleurs migrants en juillet 2007. Le groupe d'experts a proposé des solutions pour faire sortir les travailleurs migrants de leur pauvreté. En février 2008, une consultation de toutes les fédérations d'agriculteurs a été organisée à Chennai. Dans les villages touchés par la pauvreté, les femmes ont été organisées en groupes d'entraide et orientées vers des activités génératrices de revenus. Les jeunes des villages ont été orientés et ont reçu une formation sur la façon de travailler à son compte; b) **Rendre l'enseignement primaire universel** : Une campagne de scolarisation a été organisée

chaque année de sorte que chaque enfant, garçons comme filles, achève un cycle complet d'études primaires. Au moment de la rentrée des classes, du matériel a été distribué aux enfants pauvres. Ces quatre dernières années, 1 876 enfants en ont bénéficié. Le Gouverneur du Tamil Nadu, Surjit Singh Barnala, a ouvert un séminaire de trois jours sur la politique en matière d'éducation scolaire, organisé à Chennai. Trente anciens vice-chanceliers y ont pris part. L'atelier avait pour but de combler les lacunes du système éducatif. En août 2005, une conférence sur le système éducatif actuel a été organisée pour en souligner les disparités. Les résultats ont conduit à organiser de nouveaux séminaires avec des enseignants et des scientifiques en 2006 et un atelier en faveur d'un système scolaire commun à l'intention des membres de l'Assemblée législative en mars 2007. En conséquence, le gouvernement de l'État a constitué une commission chargée d'examiner la situation et recommandé un séminaire, qui s'est tenu en août 2007. Ces différentes activités l'ont incité à uniformiser les examens de fin d'études primaires et secondaires à partir d'avril 2008; **c) Améliorer la santé maternelle** : Des expositions sur l'obésité et contre la culture de la malbouffe ont été organisées dans diverses localités du Tamil Nadu et à Chennai à l'intention des enseignants, des élèves et des étudiants ainsi que du grand public. Pendant ces expositions, des échantillons de l'indice de masse corporelle ont été pris au hasard. D'après les échantillons prélevés à Chennai en 2006, 49 % des personnes de la ville étaient obèses. Des camps médicaux ont été régulièrement organisés dans 15 districts de l'État du Tamil Nadu pour offrir des soins médicaux aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées dans le besoin; 16 732 personnes ont bénéficié de ces camps au cours de ces quatre années. Des centres pour les dons de sang ont également été mis en place dans ces districts et le sang envoyé dans des banques de sang gérées par le gouvernement de l'État; **d) Combattre le VIH/sida** : Le 1^{er} décembre de chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, la Fondation organise des activités de sensibilisation, y compris des chaînes humaines, des expositions d'affiches, des grands rassemblements sur le thème du préservatif et d'autres types de manifestations, dans 30 localités de l'État du Tamil Nadu; **e) Préserver l'environnement** : La Fondation est contre toute forme de pollution de la nature et des ressources naturelles. Chaque année, la Journée mondiale de l'environnement est l'occasion de mettre l'accent sur un nouveau thème. En 2005, un séminaire sur la pollution et la nécessité de protéger l'environnement a été organisé à l'intention de militants écologiques. En 2006, une assemblée publique a été organisée et un membre du Parlement est intervenu avant de lancer la campagne pour des transports durables à Chennai. En 2007, des programmes de reboisement ont été mis en place à Salem et Kancheepuram, deux grandes villes de l'État du Tamil Nadu. La Fondation a nettoyé le limon de 267 mares dans l'État et préconisé la collecte des eaux de pluie et une agriculture durable; et **f) Climat** : Tenant compte des changements climatiques, un million de jeunes arbres ont été plantés dans tout l'État du Tamil Nadu et à Chennai en 2007, et en décembre 2008, 500 000 jeunes arbres avaient été plantés dans le cadre de la campagne « Plantons pour la planète : campagne pour un milliard d'arbres » du Programme des Nations Unies pour l'environnement. En 2008, la campagne « CO2, non à la dépendance! » lancée dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement a été mise à profit pour faire connaître les lampes fluocompactes tendant à réduire les émissions de carbone.

Activités menées à l'appui des principes mondiaux : lutte contre le tabac. La Fondation est très engagée dans la lutte contre le tabac. À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai, des activités sont organisées dans différents

localités de l'État du Tamil Nadu : chaînes humaines, faux squelettes, grands rassemblements, manifestations et actions symboliques ayant pour but d'appeler l'attention des médias pour mieux faire passer le message. Le 26 janvier 2005, une campagne a été lancée pour réunir un million de signatures contre la conférence sur l'industrie du tabac en Asie, qui se tenait en Malaisie. Compte tenu de la campagne contre le tabac au cinéma, trois héros de films populaires tamouls se sont abstenus de fumer à l'écran. En 2008, un avertissement visuel a été mis sur les produits à base de tabac dans l'ensemble de l'État. Le 2 octobre 2008, le Ministre de la santé et du bien-être familial et l'équipe de la Fondation ont distribué des prospectus interdisant spécifiquement de fumer dans les lieux publics, et le Gouverneur du Tamil Nadu a lancé une campagne. Ces manifestations ont été largement couvertes par les médias.

5. Association mondiale pour la réadaptation psychosociale (Statut consultatif spécial accordé en 1989)

I. Introduction

Buts de l'organisation : L'Association mondiale pour la réadaptation psychosociale (WAPR) a pour seule et unique mission d'améliorer à travers le monde la qualité de vie des personnes atteintes de troubles mentaux invalidants et de leur famille, et ce, a) en promouvant la mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux et internationaux visant à satisfaire aux besoins fondamentaux et spéciaux des personnes atteintes de troubles mentaux; b) en servant de plate-forme d'échanges internationaux de données d'expérience et en compilant et distribuant des informations et des publications par la voie de divers médias; c) en organisant et promouvant aux niveaux international, national et régional, et en particulier dans les pays en développement, des séminaires, des conférences, des projets de recherche et des cours de formation visant à faire connaître les stratégies de réadaptation psychosociale, y compris au personnel de haut niveau dans des instituts de recherche avancée; d) en offrant des conseils et une assistance technique à des organisations et organismes locaux, nationaux et internationaux et en mettant des intervenants à leur disposition pour promouvoir l'amélioration du traitement, de la réadaptation et des services offerts aux personnes atteintes de troubles mentaux; e) en lançant et soutenant des programmes éducatifs destinés à mieux faire comprendre au public, aux professionnels de la santé et aux gouvernements quels sont les besoins et les droits des personnes souffrant de troubles mentaux invalidants; f) en collaborant avec les organisations publiques ou privées qui œuvrent ou pourraient œuvrer en faveur de la réadaptation psychosociale; g) en encourageant la création et le développement d'associations familiales et de groupes d'entraide pour les malades et leur famille, en promouvant une meilleure compréhension de leur travail, et en favorisant le dialogue entre ces associations et groupes, d'une part, et les responsables politiques et professionnels de la santé concernés, d'autre part; h) en publiant et diffusant des documents et d'autres supports d'information sur la réadaptation psychosociale à l'intention des professionnels de la santé mentale à tous les niveaux, y compris les soins de santé primaires; et i) en appuyant les efforts déployés par l'ONU, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Bureau international du Travail pour fournir aux pays en développement de l'aide et des informations sur les troubles mentaux, notamment en

soutenant la stratégie mise en œuvre par l'OMS pour renforcer les soins, les traitements et la réadaptation des malades au niveau communautaire.

La WAPR s'est notamment fixé comme buts et objectifs en matière d'assistance aux pays en développement a) de soutenir les efforts visant à réduire le risque de rechute et de handicap chez les personnes souffrant de troubles mentaux; et b) de promouvoir la création d'un réseau de centres collaborateurs; et c) d'encourager à l'échelle nationale et internationale le respect des principes des Nations Unies relatifs aux droits civils et humains des personnes atteintes de troubles mentaux.

Grands changements au sein de l'organisation : a) nombre de membres : la WAPR compte environ 90 secrétaires nationaux et 36 branches nationales. Ces chiffres varient en fonction de l'enthousiasme des bénévoles, les membres de la WAPR ne recevant aucune rémunération mis à part le remboursement de leurs dépenses administratives et de certains frais de déplacement. En principe, l'organisation ne sollicite pas de subventions ou de financement pour ses projets; b) en ce qui concerne les affiliations, le principal fait nouveau intervenu au cours de cette période a été la reprise du rôle et des responsabilités de la Section de réadaptation de l'Association mondiale de psychiatrie. Cette reprise avait été officiellement prévue lors de la création de la Section par le directeur de l'époque du Comité scientifique de la WAPR, à qui a succédé un ancien président de la WAPR. Les 44 membres du Comité exécutif de la WAPR (dont la liste peut être consultée à l'adresse suivante : www.wapr.info/board_of_directors.htm) sont donc d'office membres de la Section (à moins qu'ils ne refusent d'en faire partie), et l'organisation fait parvenir des rapports d'activités à l'Association mondiale de psychiatrie. Si cette dernière est exclusivement composée d'associations nationales, ses sections acceptent les adhérents à titre individuel. Les membres de la Section de réadaptation (à laquelle l'affiliation est gratuite) ne sont pas tenus de faire également partie de la WAPR, mais ceux qu'elle intéresse sont fortement invités à y adhérer, et tous l'ont fait; et c) expansion des domaines d'activité : les dirigeants de la WAPR ont joué un rôle de plus en plus important à l'échelle nationale et internationale, et ils mettent en avant les préoccupations de la WAPR à la fois par conviction personnelle et pour obtenir de l'aide. Outre les activités qu'elle entreprend en collaboration avec l'OMS, décrites plus bas, la WAPR mène de nombreux projets à l'échelle nationale. Par exemple, les membres du Comité exécutif ont envisagé la construction d'un nouvel hôpital psychiatrique ultramoderne au Botswana, qui serait dirigé par le secrétaire national et vice-président de l'association pour la région Afrique; en Égypte, le chef du service national de santé mentale a occupé différentes fonctions au sein de la WAPR et a promu le développement des soins communautaires; grâce à l'intervention du secrétaire pour l'Argentine, la branche de la WAPR dans ce pays est représentée par la Fondation Contender, qui travaille en collaboration avec l'Association psychiatrique d'Amérique latine; et les responsables pour l'Asie ont fondé le Journal asiatique de psychiatrie et l'Association psychiatrique d'Asie, dont le président est le vice-président de la WAPR pour le Pacifique occidental et ancien conseiller de santé mentale de l'OMS pour le Pacifique occidental. De nombreuses autres activités de l'organisation sont décrites dans son bulletin, dont les numéros depuis 1999 peuvent être téléchargés sur Internet à l'adresse suivante : www.wapr.info/wapr_bulletins.htm. Ce site publie également l'actualité mondiale de la WAPR (qui est active dans un grand nombre de pays ainsi qu'en attestent les

principales nouvelles : Argentine, ex-République yougoslave de Macédoine, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Espagne, Bulgarie et Roumanie), et notamment les rapports et programmes de ses réunions. Nombre de ces réunions ont donné lieu à des communiqués publiés sur le site Web sous la rubrique « Documents ».

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

a) Forums intergouvernementaux du Conseil économique et social : Des membres de la WAPR ont siégé au Comité des organisations non gouvernementales sur la santé mentale (qui fait partie du Comité des organisations non gouvernementales) et ont contribué et donné leur aval à tous les débats et déclarations concernant la santé mentale portés devant le Conseil économique et social, y compris concernant la Journée mondiale de la santé mentale. La WAPR a conservé son statut consultatif auprès du Département de l'information.

Coopération avec les organes des Nations Unies et les agences spécialisées sur le terrain ou au Siège : Grâce aux travaux de l'un de ses anciens présidents, qui dirige le Centre collaborateur de l'OMS à l'Université McGill de Montréal (Canada), la WAPR a conservé son statut consultatif auprès du Bureau international du Travail. Elle donne notamment des avis sur les rapports de l'ONU concernant la dépression sur le lieu de travail et la relation entre la santé mentale et les soins de santé primaires. Elle bénéficie également du statut consultatif auprès de l'OMS, dont le programme de santé mentale est dirigé par l'un de ses anciens présidents. En 1996, la WAPR et l'OMS avaient publié une déclaration de consensus sur la réadaptation psychosociale, et elles se sont réunies en décembre 2008 pour la compléter.

Activités entreprises conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement : **objectif 1 :** Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim; **objectif 4 :** Réduire la mortalité des enfants; **objectif 5 :** Améliorer la santé mentale des mères. Sachant qu'un grand nombre de personnes atteintes de troubles ou de handicaps mentaux tombent dans la pauvreté, les branches nationales de la WAPR participent à des programmes visant à leur garantir l'accès au logement et à la nourriture. Les dirigeants de la WAPR ont aussi lancé un appel en faveur d'une action d'urgence contre la mortalité prématurée des personnes souffrant de troubles mentaux; **objectif 8 :** Mettre en place un partenariat global pour le développement : un ancien président de la WAPR a créé, au sein de l'Association mondiale de psychiatrie, une nouvelle section consacrée aux pays en développement.

En outre, un membre de la WAPR est en charge des questions de santé mentale au sein du projet « Villages du Millénaire » en Afrique.

Soutien des principes universels : Les dirigeants de la WAPR ont soutenu les projets de développement des Nations Unies axés sur la société civile, dans leur pays comme au niveau international.

6. Conseil mondial du peuple russe (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Fondé en 1993, le Conseil mondial du peuple russe est une organisation sociale à but religieux, éducatif, culturel et charitable, ainsi qu'un important forum

social. Ses réunions annuelles rassemblent des représentants du Gouvernement, des membres d'organisations sociales et du clergé des religions traditionnelles de Russie, des personnalités du monde scientifique et culturel, des délégués des communautés russophones à travers le monde, et des représentants d'organisations de jeunes et d'associations féminines. Le Conseil est dirigé par Sa Sainteté Cyrille, patriarche de Moscou et de toutes les Russies.

Buts et objectifs de l'organisation : Favoriser la renaissance spirituelle, culturelle, sociale et économique de la Russie; encourager la coopération de l'Église orthodoxe avec les autres religions traditionnelles pour garantir le bien moral de la société et éradiquer l'intolérance et l'extrémisme religieux; rassembler des forces constructives pour résoudre les problèmes concernant la renaissance spirituelle, la culture, l'économie, l'écologie, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, et la vie sociale; renforcer les relations amicales entre les groupes nationaux et ethniques; vaincre les tensions interethniques et le séparatisme; combattre le terrorisme international; défendre les droits et les intérêts des Russes de l'étranger; recueillir, étudier et distribuer des informations concernant tous les aspects de la vie des Russes dans le monde; favoriser le développement de relations amicales entre les peuples de Russie et d'autres pays dans le but de mettre fin à la violence dans le monde; promouvoir le dialogue interconfessionnel et interculturel.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : 2006 : Des représentants du Conseil ont participé aux réunions suivantes, tenues au Siège de l'Organisation des Nations Unies : cinquante-neuvième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, consacrée à l'établissement d'un partenariat efficace pour garantir la sécurité et la stabilité du développement (6-8 septembre); conférence de haut niveau sur la coopération interconfessionnelle pour la consolidation et la promotion de la paix (21 septembre); séminaire sur le rôle du dialogue interconfessionnel dans la résolution des conflits organisé par la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'ONU (6 octobre); table ronde organisée par la Mission permanente du Kazakhstan auprès de l'ONU sur le thème des droits de l'homme, du pouvoir et de la pauvreté (8 décembre); présentation à l'Assemblée générale du rapport du groupe de haut niveau Alliance des civilisations (18 décembre); séance plénière au cours de laquelle a été adoptée la résolution 61/221 intitulée « Promotion du dialogue, de l'entente et de la compréhension entre les religions et cultures au service de la paix » (20 décembre).

2007 : Des représentants du Conseil mondial du peuple russe ont a) participé à une séance du Forum tripartite consacré à la coopération œcuménique pour la paix (18 avril); b) tenu une séance d'information sur l'expérience de la Russie en matière de dialogue interconfessionnel et interculturel (4 juin); c) participé à une réunion organisée par le Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations (14 juin); d) assisté à une réunion d'information sur les travaux de l'Assemblée générale organisée par le Président de la soixante-et-unième session de l'Assemblée à l'intention des organisations non gouvernementales (22 juin); e) participé à la soixantième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, consacrée aux changements climatiques et à ses conséquences mondiales (5-7 septembre); f) assisté à la présentation de la Mission permanente du Saint-Siège auprès de l'ONU sur la santé

dans le monde (25 septembre); g) participé à la séance plénière de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée internationale de la non-violence (2 octobre); et h) participé au dialogue de haut niveau sur la compréhension et la coopération interconfessionnelles et interculturelles au service de la paix tenu dans le cadre de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale (4 et 5 octobre), à l'occasion duquel le hiérarque Valentin, représentant du Conseil, a prononcé un discours au nom de la Fédération de Russie. En marge de cet événement, le 4 octobre, le Conseil a inauguré au Siège de l'Organisation des Nations Unies une exposition de photographies intitulée « L'Église orthodoxe russe et le dialogue interconfessionnel : la renaissance spirituelle de la Russie », en présence du Président de l'Assemblée générale, Srgjan Kerim et du Secrétaire général adjoint, Kiyotaka Akasaka. Le 24 octobre, le métropolite Cyrille, Directeur adjoint du Conseil, a rencontré à Moscou le Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations. Le représentant du Conseil auprès de l'ONU a en outre participé à la reprise de la sixième session du Conseil des droits de l'homme qui s'est tenue à Genève du 10 au 14 décembre.

2008 : Des représentants du Conseil mondial du peuple russe ont participé aux réunions suivantes : a) premier forum de l'Alliance des civilisations (Madrid, janvier). En collaboration avec le Comité des organisations non gouvernementales sur la liberté de religion ou de conviction, le Conseil a organisé une réunion consacrée à l'évolution du dialogue interconfessionnel (Church Center for the United Nations, New York, 7 février). Le métropolite Cyrille, Directeur adjoint du Conseil, a fait une présentation à la table ronde sur les droits de l'homme et le dialogue interculturel tenue dans le cadre de la septième session du Conseil des droits de l'homme (Genève, 18 mars); b) séminaire dirigé par l'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU à l'occasion de la visite du pape Benoît XVI à l'ONU (New York, 10 avril); c) colloque sur le choc des civilisations entre l'Islam et l'Occident organisé par les Missions permanentes de la Suisse et du Yémen (New York, 9 mai); d) sessions ordinaires et reprises de sessions du Comité du Conseil économique et social chargé des organisations non gouvernementales (New York, janvier, mai et juin). Un représentant du Conseil a expliqué aux représentants des États Membres et des organisations non gouvernementales la position de l'Église orthodoxe russe sur le dialogue interconfessionnel et les droits de l'homme (Church Center for the United Nations, New York, 20 juin) et a assisté à la quatrième Conférence internationale sur l'éducation intellectuelle consacrée à l'avenir de l'éducation et l'espoir de la Terre (New York, 20 juin); e) réunion d'information sur les travaux de l'Assemblée générale destinée aux organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'ONU (New York, 10 juillet); f) session de fond du Conseil économique et social (New York, juin et juillet); g) soixante-et-unième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales intitulée « Réaffirmer les droits de l'homme : la Déclaration universelle à 60 ans » (Paris, septembre); h) rencontre de dirigeants de la société civile et du milieu des affaires avec le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon (New York, 24 septembre); i) présentation donnée par le bureau new-yorkais de l'Université des Nations Unies sur le thème Réflexion actuelle sur les problèmes mondiaux : du communisme au confucianisme (New York, 1^{er} octobre); j) forum consacré au rôle de la religion dans la consolidation de la paix, organisé par la Mission permanente du Saint-Siège auprès de l'ONU (New York, 7 octobre); k) en sa qualité d'expert, le représentant du Conseil a participé aux travaux de la Troisième Commission de l'Assemblée générale (New York, octobre-

décembre); l) débat sur la crise financière mondiale (New York, 30 octobre); réunion de haut niveau sur la culture de la paix (New York, novembre); et m) séances plénières de l'Assemblée générale consacrées au sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (New York, 10 décembre). En outre, le représentant du Conseil a animé la séance consacrée aux mécanismes de coopération lors du colloque sur la coopération entre l'ONU et les religions du monde organisé par la Conférence mondiale des religions pour la paix (Siège de l'UNICEF, New York, 16 décembre).

Coopération avec les organes des Nations Unies et les agences spécialisées sur le terrain ou au Siège

À l'issue d'une réunion organisée à Moscou en juillet 2006 par le Sommet mondial des chefs religieux et le Conseil mondial du peuple russe, les membres du Centre d'information des Nations Unies, officiellement accueillis par le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ont lancé un appel en faveur d'un dialogue plus systématique avec l'ONU. C'est ainsi que le projet de créer un conseil religieux consultatif au sein du système des Nations Unies a été ébauché. Après avoir été officiellement présenté par le Ministre russe des affaires étrangères lors du débat général de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, ce projet a donné lieu à des consultations intensives avec les États Membres, le Secrétariat et des organisations non gouvernementales. Ainsi, le 10 avril 2008 à Moscou, des chefs religieux, parmi lesquels le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, qui dirige le Conseil, ont rencontré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Le 18 novembre, le représentant du Conseil auprès de l'ONU a rencontré à Paris Koichiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO. Le même mois, il s'est aussi entretenu avec des membres du secrétariat de l'UNESCO et des chefs de missions de ses États membres à Paris. En outre, il a mis en œuvre des programmes visant à informer la société russe des travaux entrepris par l'ONU dans les domaines intéressant le Conseil et a notamment expliqué, à la séance plénière du Conseil du 7 mars 2007, comment celui-ci coopère avec le système des Nations Unies.

Activités : Des représentants du Conseil ont régulièrement pris part aux travaux du Bureau du Comité des organisations non gouvernementales d'inspiration religieuse, aux réunions du Forum tripartite consacré à la coopération œcuménique pour la paix, aux consultations du Groupe des amis de l'Alliance des civilisations, et aux débats de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, notamment en participant en qualité d'experts à la rédaction de projets de résolution sur les questions interconfessionnelles. Ils ont également assisté aux célébrations annuelles de la Journée internationale de la paix (21 septembre) et de la Journée internationale des droits de l'homme (10 décembre), aux cérémonies consacrées à la commémoration de l'Holocauste et à la prévention du génocide, et au dépôt de gerbe à la mémoire de Dag Hammarskjöld.